

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 mars 2017

Compte rendu de la première séance ordinaire 2017 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Eve-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale
Sylvie Adam, Conseillère municipale
Jacques Lapensée, Comité consultatif de la famille
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Vincent Lottinville, Citoyen Bromontois

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont

Invité : Annie Cabana, coordonnatrice des loisirs, sports, parcs et sentiers de la Ville de Bromont

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum, sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 07h38.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 9 mars 2017

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Marc Tremblay prend quelques minutes afin de présenter M. David Charbonneau, directeur des travaux publics par intérim de la Ville de Bromont aux membres du comité. M. Charbonneau agira à titre de représentant du Service des travaux publics de la Ville de Bromont en remplacement de M. Marcel L'Homme. Ce dernier n'étant plus à l'emploi de la municipalité.

De plus, Marc Tremblay informe les membres du comité qu'il a invité Mme Annie Cabana, coordonnatrice des loisirs, sports, parcs et sentiers de la Ville de Bromont à se joindra à eux durant la rencontre en tant qu'invité. Elle sera en mesure d'intervenir lors des plusieurs points en lien avec les pistes cyclables.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 mars 2017

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

a) **Balises de rues - Secteur Parcours du Vieux-Village – Services TP (Réouverture EC-047)**

Les balises problématiques ont été retirées.

En attente automne 2017... TP et Greffe devront prévoir la publication des informations et règlements liés à cette problématique sur les différents bulletins et médias sociaux de la ville afin de sensibiliser les citoyens au respect des règlements. Marie-Eve Lagacé suggère d'y ajouter les distances réglementaires à respecter lors de l'installation des balises.

b) **Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)**

En attente été 2017... tel que mentionné lors de la rencontre du 2016-12-08, une étude de circulation doit être effectuée à l'été 2017 et sera soumise au Ministère du transport du Québec.

c) **Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 – Services TP (EC-114)**

En attente... tel que mentionné lors de la rencontre du 2016-12-08, projet d'une nouvelle station-service à cet endroit. Le réaménagement sera à revoir à ce moment. Marie-Eve Lagacé souligne qu'une étude de circulation sera exigée par la ville au promoteur lors de l'implantation du nouveau projet.

d) **Signalisation piste cyclable – Services TP (EC-122)**

Il est convenu d'enlever les panneaux d'avertissement sur les pistes cyclables afin de les remplacer par des panneaux obligation de descendre du vélo pour obtenir la priorité de passage (pictogramme de vélo et cycliste debout à côté du vélo). Travaux à effectuer au printemps 2017 par le Service des travaux publics.

e) **Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)**

En attente printemps 2017... tel que mentionné lors de la rencontre du 2016-12-08, les travaux de pavage ne sont pas terminés, ils reprendront au printemps prochain. Un relevé de comptage sera fait après la réfection de la route.

f) **Vitesse rue Châteauguay – Service de Police (EC-153a)**

Le panneau sur la rue Châteauguay direction Ouest (lorsque l'on arrive de la rue Champlain) est peu visible. Il n'a toujours pas été déplacé tel que convenu lors de la rencontre du 2016-12-08. David Charbonneau se charge de le faire déplacer afin de l'éloigner de l'intersection.

g) **Panneau arrêt obligatoire ch. Compton – Urbanisme et Services TP (EC-154)**

En attente printemps 2017... tel que mentionné lors de la rencontre du 2016-12-08, il est convenu d'installer plusieurs bollards flexibles sur la longueur du pont. Toutefois, il faudra attendre le printemps pour l'installation afin de ne pas nuire au déneigement.

h) **Piste cyclable ch. Compton – Services TP (EC-156)**

En attente... David Charbonneau a pris connaissance de la problématique et tentera de trouver une solution idéale. Sylvie Adam suggère de coordonner ces travaux en même temps que ceux d'Hydro-Québec qui auront lieu au printemps à cet endroit.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 mars 2017

- i) **Procédure de traitement des demandes faites au comité de circulation, création d'un formulaire de requête – Suivi par Service de Police (EC-158)**
Marc Tremblay a fait la demande à M. Richard Joyal dg par intérim afin que le formulaire soit présenté aux membres du conseil municipal pour sa mise en application. M. Joyal a transmis le formulaire aux membres du conseil municipal. Explication rapide du processus pour David Charbonneau.
Dossier-CLOS
- j) **Stationnement rue Bleury – Service de Police (EC-167)**
Ève-Marie Préfontaine doit présenter un amendement au règlement concernant le stationnement de la rue Bleury lors de la prochaine séance du conseil de ville en Avril. Elle a comme projet de revoir tout le règlement de circulation et stationnement au printemps 2017.
- k) **Sécurité piétonnière (Traverse de piétons boulevard de Bromont face au Edgar) – Services TP (EC-168)**
En attente... David Charbonneau doit s'assurer d'uniformiser tous les panneaux de traverse de piétons actuels sur le réseau. (Amende doit être inscrite sur chacun des panneaux).
- l) **Ajout de panneaux rue des Golfeuses et des Cyclistes – Service de Police (EC-173)**
En attente... panneau zone résidentielle doit être installé au printemps sur la rue des Golfeuses.
- m) **Affichage traverse pour cycliste-piétons rue Legault – Marie-Eve Lagacé (EC-176)**
Ève-Marie Préfontaine a obtenu de Vélo Québec un plan de marquage selon les normes MTMDET. Les lignes actuelles de traverse sur la rue Shefford/Legault seront effacées lors des prochains travaux de marquage. Annie Cabana souligne que la piste unidirectionnelle devient non réglementaire sur le pont du Boul.de Bromont. Pour l'instant, un détour est suggéré par le ch.de Gaspé afin d'éviter la circulation des vélos et piétons sur le pont. La ville analyse la possibilité de construire une passerelle. Puisque le MTQ doit effectuer des travaux à cet endroit en 2018-2019, la configuration sera à revoir à ce moment.
- n) **Sécurité piste cyclable Shefford-Gaspé – Marie-Eve Lagacé (EC-177)**
David Charbonneau doit évaluer la possibilité d'établir une barrière physique. (Ex. pot de fleur)
- o) **Sécurité piste cyclable Bromont-Shefford – Marie-Eve Lagacé (EC-179)**
Aucun pavage ou marquage ne peut être effectué par la ville puisque cette intersection est sous la responsabilité du MTQ. Le MTQ doit effectuer des travaux à cette intersection en 2018-2019, la configuration sera à revoir à ce moment. Ève-Marie tentera d'obtenir des informations sur l'étude de circulation qui a été effectuée et les solutions envisagées.
- p) **Étroitesse de l'accotement sur la rue Bourgmeister – Services TP (EC-180)**
Danger pour la circulation des véhicules dû à l'étroitesse de l'accotement et la présence rapprochée d'un fossé profond. David Charbonneau fera installer un panneau à chevron du côté Nord de la chaussée.
5. **Interdiction de stationner sur la rue des Skieurs – Service de police (EC-181)**
Un citoyen souligne deux problématiques sur la rue des Skieurs soit; des enfants jouent dans la rue

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 mars 2017

des skieurs près du parc et des véhicules stationnent dans la rue ce qui rend la visibilité et la circulation difficile. Aucune recommandation ne sera faite par le comité pour l'ajout d'interdit de stationnement. Un règlement au CSR existe pour les enfants qui jouent dans la rue et il sera appliqué par les policiers si nécessaire.

Marie-Eve Lagacé mentionne que certaines villes comme Beloeil participent à un projet de jeux libres dans la rue. Ceci pourrait être une possibilité pour Bromont. Idée non retenue pour le moment par le comité.

Annie Cabana mentionne que la nouvelle tendance en urbanisme des nouveaux quartiers, est de créer une aire de jeu asphalté interdite aux véhicules.

6. Varia

6.1 Invitation au Déjeuner du directeur, restaurant Mikes le 2017-04-03 – Service de Police

Marc Tremblay invite les membres du comité à participer au Déjeuner du directeur organisé par le Service de police. Celui-ci aura lieu le 3 avril de 7h00 à 11h00 au restaurant Mikes de Bromont. Déjeuner organisé en collaboration avec la Sûreté du Québec afin de recueillir des fonds pour l'Hôtellerie de Sherbrooke de la Fondation québécoise du cancer.

6.2 Boîte aux lettres rue des Skieurs à déplacer – Urbanisme (EC-182)

Suite à la problématique soulignée au point 5 (EC-181) M. Jacques Lapensée suggère de déplacer les boîtes aux lettres de la rue des Skieurs ce qui pourrait améliorer la circulation et éliminer une source de danger. Marc Béland sera informé de cette suggestion afin d'étudier la possibilité de ces travaux.

6.3 Stationnement de nuit clientèle du Edgar Hyperlodge – Service de police (EC-183)

Des clients du Edgar Hyperlodge ont reçu une contravention pour avoir laissé leur véhicule stationné durant la nuit sur la rue. Un RM interdisant le stationnement de nuit (entre 2h00 et 7h00) est appliqué par les policiers. Marc Tremblay mentionne qu'un panneau affichant ledit RM de stationnement de nuit (comme ceux présents aux entrées de la ville) pourrait être installé sur la rue Montréal. Solution à revoir à l'automne prochain suite aux travaux qui seront effectués au 89 boul.de Bromont (Les sommets de Bromont) puisqu'il y a possibilité d'entente d'utilisation de ce futur stationnement par la clientèle du Edgar Hyperlodge.

Il est aussi mentionné que des démarches ont déjà été entreprises par la ville (alors que M. Langevin occupait le poste de dir.général) avec le commerçant concernant la problématique de stationnement au Edgar Hyperlodge. Puisque personne ne semble au courant du suivi de cette démarche, Marie-Eve Lagacé et/ou Sylvie Adam conseillères souligneront au conseil de ville la proposition du comité de circulation de favoriser la reprise des discussions entre le commerçant et la direction générale de la ville à ce sujet.

6.4 Stationnement dangereux sur la rue du Violoneux face à la résidence Bromont – Service de police (EC-184)

M. Denis Rivest souligne une problématique de stationnement face à la résidence Bromont sur la rue du Violoneux. La clientèle de la résidence se stationne dans la rue face à la résidence. En hiver, le déneigeur de la résidence utilise l'accotement face à l'entrée pour y déposer la neige. Les véhicules sont donc stationnés entièrement sur la voie de circulation ce qui empêche deux véhicules

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 mars 2017

de se croiser et nuit à la visibilité puisque c'est dans une courbe. En été, la problématique disparaît puisque les véhicules se stationnent sur l'accotement et une partie du terrain de golf ce qui permet la circulation normale des véhicules.

Le comité favorise une rencontre de sensibilisation auprès de la direction de la résidence avant toute autre action. Le président du comité M. Denis Rivest sera accompagné de l'inspecteur Marc Tremblay du Service de police pour cette rencontre. La direction de la résidence sera informée de la problématique et des pistes de solution seront envisagées. Rencontre doit être planifié avant le 2017-04-03.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 1^{er} juin 2017.

8. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 09h34.

Sonia Larochelle, Secrétaire